

## Déclaration des participants à l'atelier régional sur « la construction d'un environnement propice au développement durable du pastoralisme en Afrique de l'Ouest et du Centre »

**Nous**, réseaux régionaux des acteurs professionnels (éleveurs et pasteurs de l'Afrique de l'Ouest et du Centre), représentants des organisations de la société civile pastorale, des femmes et du secteur privé en tant que bénéficiaires et principaux partenaires de l'action publique;

**Réunis** à l'occasion de l'atelier régional sur « la construction d'un environnement propice au développement durable du pastoralisme en Afrique de l'Ouest et du Centre », tenu à Bamako, République du Mali, du 7 au 9 Janvier 2016, dans la continuité des engagements de l'Union africaine (cadre stratégique de 2011), des Colloques de Ndjamena et de Nouakchott (2013), des organisations pastorales dans le cadre du processus ECOWAP+10 ;

**Notant** avec préoccupation la faible prise en compte dont l'élevage en général et l'élevage pastoral en particulier sont l'objet dans les politiques publiques en Afrique de l'Ouest et du Centre ;

**Préoccupés** par les défis majeurs auxquels l'élevage et le pastoralisme sont confrontés, notamment (i) l'absence d'une vision commune entre pays sahéliens entre eux et entre eux et pays côtiers ainsi qu'entre OP et autres acteurs sur les stratégies régionales de développement à promouvoir, (ii) la faible connaissance des systèmes pastoraux, d'une part et de l'interconnexion des dispositifs d'information des acteurs, d'autre part, (iii) la mise en œuvre des actions de développement de l'élevage et du pastoralisme dans le contexte sécuritaire actuel ;

**Préoccupés** par les enjeux de l'élevage et du pastoralisme en Afrique de l'Ouest et du Centre, notamment : (i) la sécurisation du foncier pastoral, (ii) l'accès aux facteurs de production (dont le financement) et aux services de base adaptés (aliment bétail, santé animale et humaine, éducation), (iii) la bonne gouvernance des espaces et infrastructures/aménagements pastoraux, (iv) l'accès aux marchés et modernisation des chaînes de valeur, (v) la sauvegarde et l'amélioration du pouvoir économique des femmes et des jeunes des ménages pastoraux, (vi) le renforcement de la résilience des populations pastorales face au changement climatique et à la forte croissance démographique, (vii) facilitation de la mobilité du cheptel et de la transhumance transfrontalière ;

**Reconnaissant** le rôle moteur de l'élevage et de l'élevage pastoral dans: (i) la garantie de la sécurité et la souveraineté alimentaires des populations et des Etats de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, dans la lutte contre la pauvreté et l'exode rural, (ii) l'intégration régionale des politiques, des marchés et des systèmes de production, (iii) la préservation de la biodiversité et l'adaptation à la variabilité et au changement climatiques (notons comme effets une baisse du niveau des nappes, des sécheresses récurrentes, etc.) ainsi que son rôle



dans la gestion durable des ressources naturelles, (iv) la valorisation des espaces impropres à la production agricole et (v) comme vecteur de croissance, de sécurité, de paix, de stabilité et de création d'emploi ;

**Reconnaissant** les efforts que déploient depuis quelques années les organisations régionales de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, (UEMOA, CEDEAO, CILSS, CEMAC, CEEAC, CEBEVIRHA, CORAF/WECARD), l'Union Africaine, ainsi que d'autres institutions internationales et des partenaires techniques et financiers ;

**Forts du** large consensus, national, régional et international qui existe actuellement sur la nécessité de l'intensification de l'action publique en faveur de l'élevage en général et des sociétés pastorales en particulier.

### Par la présente, NOUS

**Réaffirmons** notre engagement à contribuer à l'avènement d'un environnement propice au développement durable de l'élevage et du pastoralisme en Afrique de l'Ouest et du Centre ;.

**Convenons**, de l'institutionnalisation d'un espace de concertation entre les réseaux et les organisations des éleveurs et des pasteurs de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, aux fins : (i) de la défense des intérêts des éleveurs, des pasteurs et de leur patrimoine, (ii) d'une prise en compte effective de l'élevage et du pastoralisme dans les politiques publiques tant au niveau international, régional, national, que local, (iii) d'amélioration du dialogue pour influencer les politiques publiques à tous les niveaux, mais surtout au niveau local.

**Convenons** de la nécessité d'engager des investissements structurants pour :

- Soutenir la réalisation et une gestion durable et inclusive des aménagements et équipements/infrastructures pastorales tels que des ouvrages d'hydraulique pastorale, des espaces et des couloirs de passage ainsi que des aires de repos sur base des plans négociés localement. Ces investissements veilleront à renforcer la gestion et la prise en charge des coûts d'entretien des installations en s'appuyant sur les expériences réussies ;
- Renforcer l'accès des populations d'éleveurs et de pasteurs aux services sociaux de base (santé humaine, éducation et formation, eau potable) et services techniques (par exemple la santé animale), par la mise en place d'un dispositif adapté à la mobilité des populations (services mobiles, notamment), en prenant en compte les besoins des communautés pastorales, notamment les femmes et les jeunes ;
- Promouvoir des filières solides, en développant les infrastructures commerciales au niveau communal, au niveau départemental et au niveau régional,
- Appuyer le développement de la coopération régionale pour le suivi des mouvements transfrontaliers du bétail ;
- Favoriser les dynamiques d'innovation technique et organisationnelle dans la collecte, la transformation et la conservation des produits laitiers au profit des femmes et des jeunes ;

- Renforcer les capacités des organisations de la société civile pastorale afin qu'elles puissent défendre les intérêts de leurs membres.
- Améliorer et sécuriser l'accès aux ressources pastorales pour les pasteurs au niveau local, national et transfrontalier (espaces de pâture, l'hydraulique, couloirs) à travers notamment la signature des accords sociaux au niveau local, national et régional
- Améliorer l'éducation et la scolarisation en milieu pastoral ;
- Renforcer la prise en compte et la participation des femmes et des jeunes dans la mise en œuvre des activités pastorales à travers des espaces de concertation spécifiques.

**Invitons** les Etats, les institutions de coopération technique (CILSS, CORAF/WECARD et CEBEVIRHA) et d'intégration régionales (UEMOA, CEADAE0, CEMAC et CEEAC) à adopter et mettre en œuvre des politiques publiques favorables au développement de l'élevage et du pastoralisme ; à mettre en œuvre des mesures appropriées et incitatives à la promotion d'un environnement favorable au développement de l'élevage et du pastoralisme en Afrique de l'Ouest et du Centre.

**Exhortons** les organisations de la société civile pastorale de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, les organisations non gouvernementales régionales et internationales à renforcer les appuis multiformes qu'elles apportent aux réseaux d'organisations d'éleveurs, de pasteurs pour : (i) promouvoir un dialogue constructif multi acteurs, (ii) le plaidoyer et le lobbying pour influencer les politiques publiques favorables y compris en bâtissant les passerelles idoines avec les organisations et autres initiatives de lobbying/plaidoyer en faveur de l'élevage et du pastoralisme d'acteurs autres qu'africains (cas notamment des acteurs européens) à travers entre autres la plateforme des connaissances pastorales de la FAO .

**Invitons** les partenaires techniques et financiers, dans le cadre des programmes qu'ils financent à faciliter le dialogue politique, notamment à :

- Prendre en compte dans les programmes pays et au niveau régional les priorités d'investissement ci dessus retenues ;
- Accompagner la structuration des organisations pastorales à tous les niveaux afin de renforcer leur représentativité (y compris les femmes et les jeunes) pour une meilleure prise en compte de leurs besoins au sein des instances décisionnelles ; et afin qu'ils puissent assurer le lien entre les OP à la base et les états et institutions régionales et internationales ;
- Appuyer un espace de concertations des organisations pastorales (y compris les femmes et les jeunes) comme cadre de formulation de propositions permettant d'alimenter la conception d'outils et d'instruments de politiques adaptés aux spécificités pastorales ;
- Accompagner les initiatives de recherche sur les données économiques (revenus macro-économiques (PIB), revenus des ménages pastoraux, seuils de viabilités et de ciblage des ménages pastoraux), les statistiques sur l'élevage, et des réflexions prospectives pour une meilleure compréhension des exploitations familiales

pastorales les nouvelles dynamiques sociales sur la mobilité, et la génération de l'argumentaires pour déconstruire les préjugés sur l'élevage pastoral;

- Soutenir les initiatives de capitalisation et de la valorisation des connaissances endogènes fondamentales pour la conservation du patrimoine productif (dont ressources génétiques locales), des valeurs et du savoir-faire pastoral.

**Appelons** les délégués de la région (ROPPA, RBM, APESS, CORET) au Forum paysan organisé par le FIDA à Rome, en février 2016, et les initiateurs de l'atelier de Bamako (FAO, FIDA, VSFI, SNV, UK AID, Acting for Life, RBM) à soutenir, dans ce Forum et dans tous les foras internationaux qui suivront, la vision, les priorités d'investissement et les besoins d'accompagnement des éleveurs et des pasteurs définis dans la présente déclaration.

Fait à Bamako, le 9 Janvier 2016

